

Réunion du Conseil Municipal

(Exécution de l'article 48 de la loi du 5 avril 1884)

Le Conseil Municipal de la Commune se réunira
en Mairie, en séance ordinaire

LE MARDI 22 SEPTEMBRE 2026 À 20H00

Le conseil municipal sera retransmis en direct sur le site internet de la ville : <https://ville-asnieres-sur-oise.fr/>

ORDRE DU JOUR DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 22 SEPTEMBRE 2026

- 1- Désignation d'un secrétaire de séance
- 2- Procès-verbal du 23 juin 2026
- 3- Décisions du Maire
- 4- Déclaration d'intention d'aliéner
- 5- Actualisation des délégations consenties au Maire par le Conseil Municipal
- 6- Adoption du règlement intérieur du Conseil municipal (mandature 2026/2032)
- 7- Décision modificative n°1 du budget 2026
- 8- Ouverture de l'espace jeunes pour la fin d'année 2026
- 9- Approbation de la charte de fonctionnement du Conseil Municipal Jeunes (CMJ)
- 10- Autorisation de signature d'une convention de partenariat et de financement avec le fond B'LAO
- 11- Approbation et signature des conditions générales et des conditions particulières de vente d'énergie électrique dans le cadre d'une opération territoriale d'autoconsommation collective portée par le SIGEIF
- 12- Participation de la commune au dispositif « Permis Citoyen du Val d'Oise » et autorisation de signer les conventions de bénévolat
- 13- Approbation de la modification des statuts du SIECCAO
- 14- Approbation de la modification des statuts du SICTEUB
- 15- Rapport d'activité 2025 – Tri'Or

